

Information aux médias

Date 27.01.2015

Embargo 27.01.2015 hh:mm

Requêtes de l'IFSN pour une exploitation de la centrale nucléaire de Mühleberg jusqu'à une mise hors service définitive en 2019

Conclusions

La centrale nucléaire de Mühleberg a remis dans les temps les documents exigés par l'IFSN dans sa décision du 14 novembre 2013. Après un examen des analyses et propositions de rééquipement déposées, l'IFSN arrive en résumé à la conclusion que toutes les requêtes à exécuter avant le 31 décembre 2014, en vertu de la décision du 14 novembre 2013, sont satisfaites. Les documents concernant les requêtes avec échéance au 31 décembre 2014 ont été remis dans les temps. Ils se trouvent en cours d'examen à l'IFSN et ne sont donc pas l'objet de cette prise de position.

En raison du renoncement aux mesures de stabilisation de l'enveloppe du cœur et au programme de rééquipement DIWANAS, la centrale nucléaire de Mühleberg a élaboré des mesures compensatoires. Elles doivent permettre d'obtenir un gain de sécurité suffisant en tenant compte de la durée de fonctionnement restante.

Après que de nouvelles fissures ont été constatées dans l'enveloppe du cœur lors de la révision annuelle 2014, la centrale nucléaire de Mühleberg a actualisé le concept de maintenance et l'a remis à l'IFSN. Celle-ci est d'accord avec le concept de maintenance. La centrale nucléaire de Mühleberg présente en effet de manière retraçable et intelligible comment elle peut appréhender de manière plus précise l'état, en termes de mécanique de rupture, de l'enveloppe du cœur grâce à des modèles affinés de mécanique de rupture et à un programme de contrôle étoffé. De plus, l'IFSN a fixé des critères clairs dont le respect garantit que l'intégrité de l'enveloppe du cœur soit maintenue avec une marge suffisante.

Avec les rééquipements à réaliser jusqu'en 2015, respectivement jusqu'en 2016, ou ayant déjà été réalisés en partie, la centrale nucléaire de Mühleberg a, selon l'IFSN, pris des mesures préventives agissant contre les deux principaux effets falaises (« cliff-edge effect ») pour la centrale :

- Perte du dissipateur thermique : Grâce à la réalisation d'une alimentation en eau de refroidissement résistante aux crues et indépendante de l'Aar, le refroidissement des systèmes SUSAN peut être garanti même en cas de perte de l'ouvrage d'entrée de SUSAN en cas de crue. Le barrage du lac de Wohlen a par ailleurs été renforcé contre des tremblements de terre. Des inondations causées par un séisme, conduisant à une perte de l'ouvrage d'entrée de SUSAN, peuvent ainsi pratiquement être exclues.
- Perte du niveau situé à -11m : Afin de réduire encore la probabilité d'une perte de tous les systèmes de sécurité situés au niveau -11 mètres du bâtiment du réacteur en raison d'un incendie ou d'une inondation internes, des mesures aussi bien préventives que mitigatives sont prises. Désormais, une alimentation de secours dans la cuve de pression du réacteur sera possible même en cas de perte de tous les systèmes de sécurité situés au niveau -11 mètres.



Information aux médias • Requêtes de l'IFSN pour une exploitation de la centrale de Mühleberg en 2019

Datum

Avec le refroidissement de secours de la piscine des éléments combustibles, planifié comme solution transitoire jusqu'en 2016, il est selon l'IFSN garanti qu'en cas de perte du refroidissement opérationnel de la piscine des éléments combustibles, il ne faille pas recourir à une alimentation de secours de la piscine des éléments combustibles avec un refroidissement par évaporation. A défaut, un circuit de refroidissement fermé continuera à être disponible. En vue de la période qui suit la mise hors service définitive, la centrale nucléaire de Mühleberg va transformer le refroidissement de secours de la piscine des éléments combustibles en un système de sécurité. L'IFSN a accepté les étapes planifiées pour un nouveau système de refroidissement des piscines des éléments combustibles.

De manière générale, l'IFSN confirme que la centrale nucléaire de Mühleberg a pu démontrer l'influence positive des paquets de rééquipement alternatifs proposés par rapport aux valeurs caractéristiques de risque (CDF et FDF) et par-là un gain de sécurité suffisant pour la durée d'exploitation restante.

La suite de la réalisation des paquets de rééquipement ainsi que les activités périodiques nécessaires concernant l'enveloppe du cœur sont désormais exigées par l'IFSN en tant que requêtes pour une mise hors service définitive en 2019 (MHSD2019).